

**Madame la Directrice Générale du CDG,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les membres du personnel,
Mesdames, Messieurs,**

Ma Chère Christiane,

Nous sommes réunis ce soir à la cérémonie de départ à la retraite de Christiane qui met fin à sa carrière de directrice générale des services.

Merci de votre présence nombreuse.

Elle le mérite bien.

Christiane,

Ce n'est un secret pour personne que notre collaboration a commencé bien avant que tu fasses carrière à la mairie.

En effet, nous avons commencé à travailler ensemble mais dans un autre registre.

C'était le temps où j'avais « bon » caractère ; et malgré ce « bon » caractère, tu as accepté de venir travailler à mes côtés à la mairie du Rove.

Ce que tu ne sais pas c'est la façon dont ton emploi a été créé.

Lorsque la Sous-préfecture d'Istres a été mise en place, le sous-préfet de l'époque s'est rendu dans toutes les mairies pour se présenter et rencontrer les maires et les élus.

Quand il a vu le travail que je faisais, il m'a dit « **vous êtes mal équipé, il vous faut impérativement une secrétaire particulière** ». Je lui ai répondu « **mais je n'ai pas l'emploi et je ne sais pas à quel grade la recruter** ».

Il m'a alors déclaré : « **Créez l'emploi de secrétaire du maire, prenez qui vous voulez et je viserai votre arrêté** ».

Et c'est ainsi que le 1^{er} juin 1983 je te recrute en qualité de **secrétaire du maire, stagiaire**. Tu avais alors 35 ans.

Au cours de ta carrière, tu as gravi tous les grades et occupé les postes clefs de la mairie.

Le 1^{er} juin 1984, tu es titularisée au poste de **secrétaire du maire**.

Au 1^{er} janvier 1988, tu es nommée au grade de **commis territorial**.

Le 1^{er} août 1990, tu deviens **adjoint administratif principal 2^{ème} classe**.

Et Le 1^{er} janvier 1999, **adjoint administratif principal, 1^{ère} classe**

Puis tu décides de préparer un concours de rédacteur que tu réussis brillamment à Paris.

Le 1^{er} janvier 2000, tu es nommée **rédacteur territorial**.

C'est à ce même moment que Thierry te succède à ton poste difficile de secrétaire du maire.

Tout au long de ta carrière, ton objectif a été l'amélioration des services municipaux. Et tu vas t'y employer méthodiquement avec l'aide de tes collègues du secrétariat.

Tu vas réaménager le service des élections dont tu auras la responsabilité, pour un meilleur suivi des commissions administratives, avec l'aide de Nima.

Tu as été à l'initiative avec Karim d'une nouvelle structure du service de l'urbanisme avec instruction des dossiers et suivi des constructions en tant qu'agent assermenté.

Le 1^{er} janvier 2002, tu es nommé **rédacteur principal** avec la fonction de **directrice générale adjointe** avec ajout du service de la gestion des ressources humaines.

Puis **rédacteur chef** en 2005.

Tu es promue **attaché territorial** en 2007 et **attaché principal** le 1^{er} janvier 2011, le plus haut grade de la mairie, où tu prends les fonctions de directrice générale des services suite au départ de madame Buffa.

Puis enfin, le 31 décembre 2015, tu deviens **jeune retraitée principale** !

La gestion du service du personnel, des carrières, des ressources humaines, la direction des services nécessite généralement au moins deux agents.

Toi, tu as cumulée ce poste toute seule avec, en plus, la responsabilité du service contentieux et juridique, et des marchés publics.

En disant cela, je ne veux pas effrayer celle qui te succède, mais je veux indiquer que cela a été l'aboutissement d'une longue expérience.

Quand on assure un poste comme cela, il faut travailler avec une collaboration parfaite avec le maire qui doit avoir une confiance absolue envers sa DGS.

C'est le secret de la réussite d'un bon fonctionnement de la gestion d'une commune.

Depuis 1983, débuts de notre collaboration au sein de la mairie, nous avons traversé tous les deux, bien des tempêtes.

Et je me souviens de toutes les difficultés que nous avons affrontées, par exemple quand nous calculions tous les deux comment on pouvait assurer la paye du personnel car c'était le premier de nos soucis.

Avec les élus du conseil municipal, dont beaucoup sont présents aujourd'hui, nous sommes partis de pratiquement rien pour réaliser les équipements et infrastructures dont avaient besoin nos administrés.

Je rappelle qu'à cette époque, notre village ne possédait ni stade, ni salle des fêtes, ni gymnase, ni centre culturel, ni bibliothèque, ni zone commerciale et d'activités, ni parking, ni logements pour nos jeunes ; la mairie se trouvait alors dans des bâtiments anciens et vétustes qui menaçaient de s'effondrer. Et j'en passe.

Il a tout fallu réaliser, et avec les élus du conseil municipal, nous avons toujours travaillé en parfaite collaboration avec les services municipaux.

Dans ta mission de secrétaire du maire puis de directrice générale des services par la suite, tu étais au centre de tout. Tu connaissais tous les dossiers et je sais que je t'ai fait prendre des grandes frayeurs.

Il fallait que j'ai une confiance absolue en toi.

Je sais aussi que dès que tu as pris la direction générale des services, la succession a été un peu tumultueuse.

Mais tu as su écouter mes conseils pour prendre cette succession.

Tu as su faire preuve d'intelligence et d'écoute pour le bon fonctionnement des services.

Dans le cadre de ses missions de fonctionnaire territoriale, il est extrêmement rare pour un agent d'avoir des félicitations de la part des autorités.

Et bien, tu as fait exception à la règle puisque le préfet m'avait adressé une lettre de félicitations pour souligner le travail que tu avais effectué dans la constitution du plan communal de sauvegarde et du document d'information communal sur les risques majeurs. Ton travail avait même été pris en exemple pour les autres communes.

Cette reconnaissance reflète parfaitement la qualité et le sérieux de ton travail.

Lorsque je te confiais l'instruction d'un dossier, je savais qu'il serait mené avec le plus grand soin.

Madame BROCH, chef de cabinet du Sous-préfet regrette de ne pouvoir être présente ce soir en raison de son agenda, mais Sakina Larbi, directrice générale du CDG, qui est sur la route arrivera dans quelques instants. Elles m'ont chargé de te transmettre leur reconnaissance pour les bonnes relations entretenues tout au long de ces années.

Avant ton départ à la retraite effectif depuis le 31 décembre dernier, j'ai recruté Marie-Hélène pendant trois mois pour qu'elle travaille à tes côtés.

Tu as tenu à ce que le relais se fasse dans la sérénité.

Je sais le rôle actif que tu as joué pour le bon fonctionnement des services de la commune.

Tu as été une collaboratrice exceptionnelle.

Pendant 32 ans et 7 mois au sein des effectifs de la mairie, tu as fait honneur à la mission de service public auquel tu as toujours montré le plus grand attachement.

Je te dis merci pour ta discrétion, ce qui est le plus important.

Merci pour ta confiance.

Je suis conscient du caractère autoritaire que j'ai en tant que maire.
Aussi, merci de m'avoir supporté aussi longtemps.

Merci d'avoir accepté de reculer plusieurs fois, à ma demande, l'échéance de ton départ à la retraite.

Je sais que tu la mérites amplement surtout qu'avant tes 32 années à la mairie tu avais déjà effectué 12 années dans le régime général notamment dans les mutuelles.

Tu as tenu à marquer ton départ à la retraite en rassemblant autour de toi, les membres du personnel, les élus, tes proches et tes amis.

C'est tout à ton honneur ; et cela te ressemble.

Je voudrais remercier et féliciter tout le personnel qui a préparé cette cérémonie sous la houlette de l'adjointe au personnel, Viviane.

Comme le veut la coutume, j'ai le plaisir de te remettre des présents offerts par les élus du conseil municipal et les personnes qui ont tenu à s'y associer. Je sais que tu en feras bon usage.

Plus solennellement, au nom de la municipalité, j'ai l'honneur de te remettre le coffret de la médaille de la ville où est gravé ton nom sur le blason de la commune que tu as servi pendant plus de 32 ans.

Au nom des élus, de tous tes collègues de travail, Viviane et Moi te souhaitons une longue et bonne route.

Georges ROSSO
Le Rove, le 15 janvier 2016